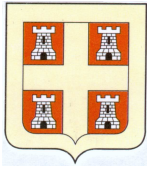


Info-Quingey



A l'occasion de la publication de ce numéro de notre bulletin municipal, j'ai souhaité vous lister la quasi-totalité des dossiers aujourd'hui suivis par la municipalité à un titre ou à un autre ; ils sont nombreux ! Pour une meilleure lisibilité nous reprendrons dans les prochaines éditions les intitulés des projets et leur état d'avancement.

Par ailleurs vous pouvez recevoir par courrier électronique cette documentation ; veuillez communiquer votre adresse e-mail à mairie-quiringey@wanadoo.fr ; vous pouvez également m'écrire à cette adresse.

Je suis naturellement à votre écoute pour vous fournir toute explication complémentaire utile à votre compréhension.

Jacques BREUIL

Nouveau lotissement

La première tranche de commercialisation se termine. Aujourd'hui, 38 parcelles sont vendues et 23 permis de construire sont accordés. 14 couples quingeyois sont acquéreurs d'une parcelle et les premières maisons sortent de terre.

La deuxième tranche sera commercialisée plus tard, vraisemblablement en 2008 et 2009 en fonction de l'impact de l'arrivée de ces nouveaux habitants sur les effectifs de l'école. La composition des familles de ces futurs Quingeyois nous permet de dire aujourd'hui qu'il n'y aura sans doute pas de problème de sureffectif et qu'un certain lissage s'opérera, car les enfants en provenance des autres communes seront moins nombreux.

Accueil périscolaire



Nouveauté : depuis la rentrée scolaire, nous accueillons les 3-4 ans ; ils sont aujourd'hui entre 2 et 6 à fréquenter cette nouvelle structure. Par ailleurs, après le départ envisagé de Groupama dans un autre local, nous prévoyons de créer une halte-garderie afin de regrouper les activités périscolaires et l'accueil de la petite enfance sur le site du « Château Nicolas » jouxtant l'école maternelle (suite à l'abandon du projet de halte-garderie de la communauté de communes, vers la Gendarmerie).

Lotissement champs l'Hoste II – trottoir Chemin du Chalet – carrefour de la Maridelle – abri-bus

Les marchés sont passés avec les entreprises pour un montant total de 51 000 € ; les travaux sont programmés pour octobre- novembre de cette année.

Agrandissement du parking des Rives de la Loue, pose de caniveaux rue du Gey, sécurisation, carrefour Faubourg Sainte Anne- route d'Ormans, enrobé liaison Collège-rue des Fossés (chemin des écoliers)

Les dossiers d'étude réalisés par la DDE ont été approuvés par le conseil municipal. Les demandes de subventions sont déposées au Conseil Général pour une réalisation des travaux en 2007.

Restructuration de la mairie et création d'une Maison des Services (ADM, Mission Locale, formations musicales...)

Le cabinet d'architecture Lamboley, retenu pour cet important projet, a présenté les plans de réalisation au conseil municipal. Après plusieurs réunions de travail, le projet définitif est validé. Les travaux commenceront début 2007. L'entrée de la mairie se fera par la place d'Armes et un escalier central desservira les différents niveaux (un ascenseur est également prévu).

Le cabinet dentaire sera, quant à lui, transféré Rue de Traverse.

Plateau sportif

Un plateau sportif en gazon synthétique (financé par le Conseil Général) avec piste d'athlétisme (financée par la Communauté des Communes) sera aménagé début 2007 sur le terrain situé devant le gymnase. L'ensemble, avec gymnase et salle de gymnastique, procurera aux enfants un outil très complet.

Projet de sécurisation de la circulation des piétons entre la place d'Armes et la route de Lombard (Rue des Salines)



Ce projet sera conduit avec la DDE et une étude architecturale sera réalisée. Les conseillers municipaux souhaitent privilégier le côté droit pour la protection des piétons. (côté Groupe Scolaire). Une première réunion de travail est prévue en octobre. Il permettra de faire le lien avec la « surlargeur » cyclable et piétonne aménagée par le Conseil Général en 2007 entre Quingey et Lombard.

Aménagement de deux aires de jeux pour les enfants

Une aire de jeux sera aménagée dans le secteur du nouveau lotissement Champs l'Hoste et une autre en face du lotissement de la « Vigne des Moines ». Le Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement réalisera une pré-étude de faisabilité. Une première visite sur les terrains s'est déjà déroulée.

Station d'épuration, réseau d'assainissement

Les travaux de la nouvelle station d'épuration ont commencé en même temps que ceux des systèmes de pompage sur Lavans-Chouzelot et de la station actuelle qui sera transformée en pompage (fermé par un « capuchon » étanche aux odeurs).

La réalisation des réseaux de transport avec une traversée de la Loue et la liaison entre Chouzelot-Quingey, Lavans commencera en novembre, en fonction du niveau de la Loue. Le coût de l'ensemble des travaux est de 3 millions d'euros subventionnés à hauteur de 70 % par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau ; le reste est financé par les trois communes concernées.

Le remplacement du réseau situé entre l'arrière de la Poste et les HLM sera réalisé en même temps que les autres travaux. Le réseau du secteur carrefour de la MAS- route de Lyon sera également repris avant la fin d'année si possible.

Eau potable : remplacement des branchements plomb

La loi impose le remplacement des branchements plomb à échéance 2008. Après étude et consultation des entreprises, la SAUR a été retenue pour remplacer environ 90 branchements plomb répertoriés ; le coût est de 180 000 € HT, subventionné à 30 % par l'Agence de l'Eau, le complément par le budget eau de la commune. La première tranche de travaux devrait commencer avant la fin de l'année.

Barrage : remplacement des vannages vétustes de la « Truite » et du canal d'évacuation des crues (vers la Poste)

Les cabinets d'études ont été désignés par le Syndicat Mixte de la Loue, on peut raisonnablement envisager les travaux pour 2007.

Passé à poissons



Une passe à poissons sera aménagée par le Syndicat Mixte de la Loue depuis « la sortie du canal de la Truite » – rue des Tanneries et empruntera le canal existant sous les bâtiments et la route pour déboucher dans le parc de « Cap Loisirs » et ensuite rejoindre la Loue. Ce système permettra notamment à l'Apron (poisson emblématique présent à l'aval du barrage de Quingey) de rejoindre l'amont du barrage. Cet ouvrage permettra ainsi aux poissons en général de remonter la Loue. Ces travaux exceptionnels seront financés à 85 % par la Communauté Européenne, le reste par le Syndicat Mixte de la Loue (démarrage des travaux fin 2007). Il n'existe qu'un seul système identique en France.

Piscine de rééducation (balnéothérapie)

Les travaux du nouveau bâtiment se terminent au centre de rééducation, ils comprennent un grand bassin et deux petits bassins. Cette réalisation bénéficiera aux personnes en rééducation et aux équipes des soins et renforcera bien entendu l'attractivité de l'établissement de soins de Quingey.

Maison d'Accueil Spécialisé

La création de nouveaux locaux techniques (cuisine, locaux administratifs) ont pris du retard. Le chantier démarrera en février 2007.

Maison de Retraite

Le projet de construction d'une nouvelle maison de retraite, jouxtant l'unité de Long Séjour, commence à prendre forme. La société SODEREC a été retenue pour conduire cette opération de sa phase conception (étude des besoins) à sa phase réalisation (projet architectural et réalisation des travaux). Le coût de l'investissement est estimé à 9 millions d'euros toutes dépenses confondues.

Par ailleurs, il est à noter que Messieurs Christian DAUPHIN et Jean MESNIER font partie du conseil de la vie familiale et sociale des établissements médico-sociaux et de soins de Quingey. Vous pouvez les contacter ; ils représentent les usagers dans cette instance.

Zones d'activités

Les travaux de viabilité de la zone artisanale la Blanchotte pour trois nouvelles parcelles sont à l'étude, par la DDE. Le permis de construire des deux bâtiments devrait être déposé prochainement. Une nouvelle zone intercommunale à proximité de l'échangeur de la déviation (sur les territoires de Lavans-Quingey et Pessans) est en cours d'étude. Les surfaces sont délimitées et les études de faisabilité et paysagère débutent fin 2006-2007.

Panneau électronique d'information

Souhaité depuis longtemps par les associations et la commune, un panneau à affichage électronique (programmé depuis la mairie) de sept lignes sera installé au pied de la cabine téléphonique, à l'entrée du presbytère. Il sera opérationnel en novembre. Dès maintenant, contactez la mairie pour annoncer vos manifestations et réunions.

Camping municipal



Le conseil municipal a décidé, suite à différents problèmes, de ne plus accueillir de groupes à partir de 2007, et de développer l'accueil de campeurs individuels. Un système de borne de vidange pour camping-car sera installé afin de développer cette clientèle de plus en plus nombreuse.

Chiffre d'affaires du camping au 30/09/2006 : 61 840.65 €

Association « Ensemble Petits et Grands » : commande de sapins

Les bons de commandes sont disponibles à partir du **7 novembre 2006** à l'école. La commande doit se faire impérativement avant le **17 novembre 2006** ; la livraison des sapins aura lieu le **15 décembre 2006** à partir de 16 h 45 sur la placette du gîte, jouxtant la salle polyvalente.

Renseignements : ROY Jean-Michel : 06 32 63 54 94

PREVENTION - ANIMATION - REGLEMENTATION

Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes de BESANCON – PAEJ

Mal-être, solitude, difficultés relationnelles, conduites à risques... OSEZ EN PARLER

A la demande du Maire, Le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes de Besançon (rattaché à la Mission Locale Espaces Jeunes) ouvre une permanence dans les locaux de la mairie de Quingey tous les lundis de 14 h 00 à 18 h 00, salle du premier étage. Adolescents, jeunes majeurs- scolarisés ou non - parents et entourage, vous serez accueillis et écoutés, gratuitement, sans formalité administrative, et en toute confidentialité.

Sollicitée par le Maire, Sarah FAIVRE (habitante de Quingey – professeur à un Centre de Formation pour Adultes) sera la correspondante pour la commune auprès de la Mission Locale.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes de Besançon au 03 81 82 23 91.

Animateur territorial

Un animateur « Jeunes » est recruté par le Conseil Général, la Communauté de Communes, le Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey, les communes d'Arc et Senans et de Quingey. Son rôle sera d'assurer le lien social indispensable entre le collège, les communes et les associations. Il complétera l'action de l'animateur « Sports ».

Consommation d'alcool

Après de multiples avertissements faisant suite à de nombreux gestes d'incivilité, de dégradations de biens publics ou privés, de la part de mineurs ou de jeunes adultes, le maire a pris la décision d'interdire par arrêté l'introduction et la consommation d'alcool (bière...) sur les lieux publics fréquentés par les enfants (place de l'Eglise et de la salle polyvalente notamment...) en dehors des débits de boissons (où le cafetier est responsable de la vente des boissons) ou des soirées autorisées.

Il charge la Gendarmerie de mettre en application cet arrêté.



Le SYBERT met à disposition à la population un compost à la déchetterie de Lavans-Quingey. Seront acceptés en petites quantités les déchets de cuisine (épluchures, fruits et légumes, marcs de café...) les déchets de jardin (feuilles mortes, gazon en fine couche, fleurs fanées...) et aussi fumiers d'animaux, cendres de bois froides, serviettes en papier et essuie-tout.

Rappel des jours et heures d'ouverture de la déchetterie de Lavans – Quingey :

lundi après-midi ; mercredi ; vendredi ; samedi

- ✓ *mars – avril – mai et octobre : de 8 h 30 à 11 h 30 (sauf le lundi) et de 13 h 30 à 17 h 30*
- ✓ *de juin à septembre : de 8 h 30 à 11 h 30 (sauf le lundi) et de 13 h 30 à 18 h 30*
- ✓ *de novembre à février : de 8 h 30 à 11 h 30 (sauf le lundi) et de 13 h 30 à 16 h 30*

Opération Rives Propres le 8 avril 2006

Suite à l'opération « Rives Propres » lancée par l'association TRI, il est important de préciser que 60 à 70 km de rives ont été nettoyées sur les sites de Myon, Echay, Rurey, Chenecey, Cessey, Chouselot, Quingey, Lavans-Quingey, Pessans, Lombard, Mesmay, Brères, Chay, Rennes sur Loue, Buffard, Liesle et Arc et Senans. 210 à 220 bénévoles (citoyens, élus, randonneurs, pêcheurs...) de tous âges y ont participé, permettant ainsi la collecte de 2 630 kg de détritrus, soit 25 m3 de toutes sortes (bouteilles plastiques, verre, ferrailles, encombrants). Cette opération pourrait être renouvelée l'année prochaine.

Forum Retraite

A l'occasion du forum organisé le 23 mars dernier par la CRAM de Dijon, 114 personnes se sont rendues aux rendez-vous fixés par les conseillers retraite des différents organismes.

ALMA : Allo Maltraitance des personnes Agées

ALMA Franche Comté est une association régionale (Doubs, Haute-Saône, Jura et Territoire de Belfort) soutenue par le Conseil Général du Doubs.

4 jours par semaine, elle propose une écoute des maltraitances envers les personnes âgées :

Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 14 h 00 à 16 h 00

n° Vert 08.00.00.83.75

Ecoute, confidentialité, anonymat, respect des choix des appelants, analyse par une équipe pluridisciplinaire (médecin, avocat, assistante sociale, psychologue...) seront garantis.

Que recouvre la maltraitance ?

- des violences physiques et sexuelles
- des violences psychologiques
- des violences financières, civiques
- des violences médicamenteuses, des négligences actives ou passives

Opération Brioches :

Grâce à la participation de nombreuses personnes bénévoles (et aux nombreux donateurs), la collecte effectuée cette année s'élève à **1 162.00 € pour 252 brioches.**

Nous remercions la population pour sa générosité!

Nuisances sonores



Rappel de la réglementation en matière de nuisance sonore :

Les travaux de bricolage ou **de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils causant une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Quel est le coût annuel pour la commune des services proposés par le Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey ?

Ecole Maternelle	711.56 € / élève
Ecole Primaire	291.21 € / élève
Bibliothèque	7.90 € / habitant
Centre de Loisirs	10.86 € / habitant
Eglise	8.70 € / habitant

Recensement au service national :

La loi de 1997 prévoit que tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche civique, **obligatoire, est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.**

En mairie une attestation de recensement vous sera délivrée. Se munir de la carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents. Ces derniers peuvent également accomplir cette démarche.

Le Centre du Service National de Montbéliard se tient à votre disposition pour répondre à vos questions : tél : 03 81 71 73 06 ou mail : csn-mtb-com@dsn.sga.defense.gouv.fr

Affouages



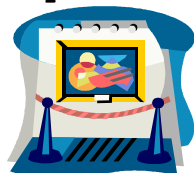
Toute personne intéressée peut s'inscrire jusqu'au **31 octobre 2006** en mairie de Quingey, aux horaires d'ouverture au public. (de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00 : les lundi-mardi-mercredi et vendredi ; de 8 h 00 à 12 h 00 le jeudi)

V.I.H.R. : vendredi 17 novembre 2006 à 20 h 30



BEN HUR, l'événement spectacle sur grand écran : l'histoire se déroule dans un cadre semblable à ceux de l'Antiquité. Robert Hossein réunit au Stade de France plus de cinq cents acteurs et figurants pour évoquer en 10 tableaux la haine inexpiable qui oppose le judéen Ben Hur et le romain Messala. Robert Hossein, l'homme de tous les records, donne vie à des scènes d'une ampleur jamais vue avec défilé de l'armée romaine, combat de gladiateurs et une vertigineuse course de chars dirigée par Mario Luraschi.

Exposition « les Automnales »



Le 10^{ème} salon ouvre ses portes du **vendredi 24 au lundi 27 novembre 2006** à la **salle polyvalente de Quingey**. L'invité d'honneur est le sculpteur et marqueteur « **Pierre BEUCHEY** ». 40 exposants venus de la France-Comté et d'ailleurs viendront exposer leurs œuvres en tant que sculpteur, peintre ou dessinateur. Deux prix couronneront ces quatre journées : **le prix du Jury** composé de professionnels qui éliront les trois artistes retenus sur l'ensemble des œuvres exposées – **le prix du Public** désignera les trois artistes préférés sur le thème 2006 : « La musique sous toutes ses formes ».

Le tirage se fera en présence du public et de la presse le **dimanche 26 novembre 2006 à 18 h 00**.

Un programme récapitulatif tous les artistes présents sera vendu 2 € au profit de l'association Coup de Pouce. **Entrée gratuite** – venez nombreux !!

Renseignements : Monsieur DAUPHIN Christian : 03 81 63 73 45

Noël des enfants



Le comité des fêtes de Quingey invite, **le mardi 19 décembre 2006**, de Quingey, les enfants de l'école primaire accompagnés de leurs instituteurs, à venir fêter Noël à la salle polyvalente. Le spectacle sera suivi de l'arrivée du Père-Noël.